

## **M0077-13-G606 - Gilet pare-balles extérieur de transport de charges**

### **Questions et Réponses – sérié 1**

**Q1.** Nous travaillons actuellement à la demande de propositions susmentionnée et nous aimerions savoir si vous avez des fournisseurs recommandés pour les matériaux suivants :

Disposition 4.1.2, Doublure – filet, tableau II

Disposition 4.1.3, Doublure – effet de mèche/dissipation de l’humidité, tableau III

Disposition 4.1.10, Rembourrage en néoprène, tableau IV

**R1.** L’entrepreneur doit se procurer tous les matériaux nécessaires à la confection des articles précisés. La GRC ne recommandera par de fournisseurs pour les matériaux requis.

**Q2.** La GRC cherche t’elle d’avoir tous gilets livrés cette année fiscale, ou plus tard?

**R2.** Selon la demande de proposition, La livraison doit être effectuée dans les 45 jours civils suivant l’avis écrit d’approbation de l’échantillon de présérie.